

MAIRIE de la garde

ARRONDISSEMENT de Coulon

Morin

N° 47

Du Samedi en mil huit cent dix, à quatre heures du soir
 ACTE DE NAISSANCE de Maurice Morin
 né à la garde le jeudi à cinq heures du soir
 fils de Joseph Cultivateur
 et de Marguerite Durand Delicé

Il a été vérifié que l'enfant est du sexe masculin
 Sur la déclaration à moi faite par

Premier témoin, Louis Delicé Cultivateur âgé de quarante ans

Second témoin, Mlle Cadet âgée de vingt ans résidente à la Commune

Et ont, les déclarans et témoins, signé Joseph Morin
 CONSTATE, suivant la loi, par moi Louis Delicé Coulon maire
 maire de la garde remplissant les fonctions d'officier public; et lecture du
 présent Acte a été donnée à la partie déclarante et aux témoins.

Joseph Morin
Louis Delicé

Victor Gauthier

MAIRIE de la garde

ARRONDISSEMENT de Coulon

Girard

N° 48

Du Samedi en mil huit cent dix, à dix heures du matin
 ACTE DE NAISSANCE de Jean Girard
 né à la garde le jeudi à sept heures du soir
 fils de Guillaume
 et de Marguerite Vidal

Il a été vérifié que l'enfant est du sexe masculin
 Sur la déclaration à moi faite par Louis Gauthier

Premier témoin, Jean Dubois Cultivateur âgé de quarante ans

Second témoin, Jacques Jamin Charretier âgé de quarante ans

Et ont, les déclarans et témoins, signé Jean Girard

CONSTATE, suivant la loi, par moi Louis Gauthier maire
 maire de la garde remplissant les fonctions d'officier public; et lecture du
 présent Acte a été donnée à la partie déclarante et aux témoins.

Jacques Jamin
Louis Gauthier

MAIRIE de la garde

ARRONDISSEMENT de Coulon

Gence

N° 49

Du Quatre Septembre en mil huit cent dix, à dix heures du matin
 ACTE DE NAISSANCE de Louis Gence
 né à la garde le jeudi à cinq heures du soir
 fils de Antoine
 et de Rosalie Vidal résident en cette Commune

Il a été vérifié que l'enfant est du sexe masculin
 Sur la déclaration à moi faite par Louis Gence

Premier témoin, Louis Gence Cultivateur âgé de quarante ans

Second témoin, Jean Dubois Cultivateur résident en cette Commune

Et ont, les déclarans et témoins, signé Louis Gence
 CONSTATE, suivant la loi, par moi Louis Gence maire
 maire de la garde remplissant les fonctions d'officier public; et lecture du
 présent Acte a été donnée à la partie déclarante et aux témoins.

Louis Gence

MAIRIE de la garde

ARRONDISSEMENT de Coulon

N° 50

Gyffun

Du Sep en mil huit cent dix, à neuf heures du matin
 ACTE DE NAISSANCE de Louis Gyffun
 né à la garde le jeudi à sept heures du soir
 fils de Joseph
 et de Mme Long épouse Durand résident en cette Commune

Il a été vérifié que l'enfant est du sexe masculin
 Sur la déclaration à moi faite par Louis Gyffun

Premier témoin, Louis Gyffun Propriétaire âgé de vingt ans

Second témoin, Mme Vidal Propriétaire résident en cette Commune

Et ont, les déclarans et témoins, signé Louis Gyffun

CONSTATE, suivant la loi, par moi Louis Gyffun maire
 maire de la garde remplissant les fonctions d'officier public; et lecture du
 présent Acte a été donnée à la partie déclarante et aux témoins.

Mme Vidal
Louis Gyffun